

Danois, les Suisses, les Hollandais, les Belges, les Tchèques.

Sur tout son parcours, la colonne est accueillie par des acclamations nourries qui ne prennent fin qu'au moment, où va se faire une cérémonie toute joyeuse importante; la remise solennelle du drapeau fédéral à l'Union.

M. Saneboni, président de l'Union, en recevant le drapeau fédéral, prononce cette allocution :

« Monsieur le président, dit-il en s'adressant à M. Carnot, c'est pour moi un grand honneur de recevoir de vos mains le drapeau de l'Union des sociétés de gymnastique de France, si dignement porté par mon honorable prédécesseur et collègue, M. comte Lemercler. »

« Jamais honneur plus grand ne fut fait à notre association. »

« Nos sociétés de gymnastique vous sont profondément reconnaissantes d'avoir bien voulu par votre présence à la quinzième fête fédérale affirmer publiquement l'intérêt que porte le gouvernement de la République au développement de l'éducation physique. »

« Je dois le dire à l'honneur de mon pays, c'est à l'initiative privée qu'est dû entièrement ce mouvement considérable qui se produit dans toutes les régions de la France; c'est à la jeunesse française, sans distinction d'opinion et de parti, à cette jeunesse qui a été élevée à l'école du malheur que nous devons l'éclat de ces nombreuses sociétés de gymnastique qui sillonnent tout le territoire et qui forment à cette heure l'une des institutions les plus utiles et, sans contredit, les plus utiles pour le développement de nos forces nationales. »

« C'est alors que les gymnastes, prenant les intervalles nécessaires, se disposant pour le travail d'ensemble, Curieux spectacle que celui de tous ces jeunes gens accourus de tous les points de la France et exécutant sans une hésitation des mouvements dont les détails semblent faits pour déconcerter les plus attentifs. »

« Les gymnastes se répartissent ensuite aux différents postes, barres fixes, trapezes et autres agrès disposés sur le polygone. »

« A huit heures à un lieu au Salon des familles, avenue de Saint-Mandé, un banquet sous la présidence de M. Fallières, ministre de l'Instruction publique. »

« Le président de la République a fait don à l'Union, pour être donnés en prix d'un superbe vase, d'un service à café sorti des ateliers de la manufacture de Sevres, et des bustes des généraux Klobner et Desaix. »

« Un revolver et plusieurs autres cadeaux ont été offerts par M. de Freycinet; les autres ministres ont envoyé des lettres en argent. »

« Parmi les sociétés de notre région qui assisteront à la fête de gymnastique il nous faut citer outre la Roubaissienne et la Tourquennoise La Française de Lille; La Jeunesse Lilloise; La Vaillante; Valenciennes Sportive et Française; de Calais; LAlerie; de Le Cateau; La Cambrienne; La Maubeugeoise; L'Honneur de Douai; La Patrie aninoise; L'Ancienne; de Denain; La Patrie de Denain; En Avant, de Béthune, etc., etc. »

LES LAINES DE BUENOS-AYRES

Buenos-Ayres 5 mai.
(Par courrier)
Affaires nombreuses et faciles, avec tendance à la hausse sur les prix. Il y a eu des placements importants sur les laines mères.

Laine mère	
Métisse fine supérieure. 10 k.,	de 4.70 à 5.80
» moyenne »	4.10 5.10
Métisse Lincoln sup.	4.70 5.70
» moyenne »	4.10 5.00
Mélangée bonne.	4.20 4.90
» moyenne »	4.00 4.60

Laine d'agneaux	
Métisse fine supérieure. 10 k.,	de 4.40 à 4.80
» moyenne »	3.80 4.40
Métisse Lincoln sup.	4.30 4.50
» moyenne »	3.80 4.50
Mélangée bonne.	3.70 4.20
» moyenne »	3.70 4.20
» inférieure »	3.40 3.90
Noire selon classe et con.	3.50 5.00
De vent, selon propriété	2.85 3.00
De corral »	0.80 1.80

Exportation de laines depuis le 1er octobre jusqu'au 1er mai :

1888	1889
Balles. 109,505	109,993
Dont 92,043 balles pour la France en 1888 contre 57,258 en 1887.	

Peaux de moutons. — Arrivages limités; demande très active; affaires nombreuses.

Peaux de Campo, laine entière

milliers	
Supérieures.	1 kilo de 400 à 500
Moyennes.	» 420 440
Epidémie et déchets sup.	» 300 400
» moyenne.	» 320 340

Peaux de saison

1 kilo de	
Supérieures.	325 à 350
Moyennes.	» 295 290
Inférieures.	» 280 280
Epidémie et déchets sup.	» 225 200
» moyenne.	» 170 110

Peaux d'agnelets

centavos	
Bonnes.	la douzaine de 35 à 80
Moyennes.	» 30 60
Inférieures.	» 25 40

Exportation de peaux de mouton depuis le 1er juin jusqu'au 15 avril :

1888	1889
Balles. 54,342	46,447

Peaux de louvre. — Tout ce qui est entré au marché a été vendu aux prix suivants :

centavos	
Ouvrées par le dos. 0.40 à 0.50	2.20 à 3.00
Bonnes.	0.43 0.50 1.20 1.50
Moyennes.	» 0.35 0.40 0.90 1.10
Inférieures.	» 0.25 0.30 0.70 0.80

Plumes d'autruche. — Vendues aux prix suivants :

Nord et Ouest		Sud	
Bonne.	2.40 à 2.50	2.80 à 3.40	
Moyenne.	» 2.10 2.30	» 2.00 2.30	
Inférieure.	» 1.80 2.00	» 1.50 1.80	

CHAMBRES DE COMMERCE ANGLAISES

Situation de l'industrie lainière en mai 1889

HECKMONDWIKE
Conseillers. — Les ordres de la saison ont été remis, pendant ce mois, en quantités modérées, par les maisons de commerce du pays, et cette industrie est régulièrement alimentée. Les prix, toutefois, restent bas, bien que la laine soit plus cher et dénotent des symptômes à hausser à l'avenir.

TAPIS. — Il n'y a pas d'animation dans la demande et les affaires ont été contrariées et faibles. L'agitation causée par la réduction des salaires n'a pas amené la situation. En tapis pour chemin de fer il y a peu d'amélioration sur ce qui concerne les ordres pour l'exportation.

PELATES. — Les pelates ne sont pas bien demandées pour le commerce général, mais on suppose que l'article sera en faveur près des tapisseries.

LAINES FILÉES. — Sans changement tant comme prix que comme demande.

COLOIS. — Les chaînes coton sont activement demandées mais les prix sont bas.

LAINES. — A la récente vente de laines des Indes à Liverpool, les genres pour couvertures se sont cotés 1/2d plus cher.

BIRSTALL
Tissus de laine peignée. — Affaires suivies.
Tissus de laine cardée. — Situation plus active mais pas haut.

LAINES, BLANCS ET DÉCHETS. — Prix toujours fermes, affaires animées.
Chaine et trame en fil peigné. — Prix fermes avec légère avance. Les producteurs sont bien alimentés.

Les gymnastes se répartissent ensuite aux différents postes, barres fixes, trapezes et autres agrès disposés sur le polygone.

A huit heures à un lieu au Salon des familles, avenue de Saint-Mandé, un banquet sous la présidence de M. Fallières, ministre de l'Instruction publique.

Le président de la République a fait don à l'Union, pour être donnés en prix d'un superbe vase, d'un service à café sorti des ateliers de la manufacture de Sevres, et des bustes des généraux Klobner et Desaix.

Un revolver et plusieurs autres cadeaux ont été offerts par M. de Freycinet; les autres ministres ont envoyé des lettres en argent.

Parmi les sociétés de notre région qui assisteront à la fête de gymnastique il nous faut citer outre la Roubaissienne et la Tourquennoise La Française de Lille; La Jeunesse Lilloise; La Vaillante; Valenciennes Sportive et Française; de Calais; LAlerie; de Le Cateau; La Cambrienne; La Maubeugeoise; L'Honneur de Douai; La Patrie aninoise; L'Ancienne; de Denain; La Patrie de Denain; En Avant, de Béthune, etc., etc.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UNE RIXE GRAVE

entre civils, militaires, ET AGENTS DE POLICE

DEUX SOLDATS BLESSÉS

AVANT LE DRAME

Deux militaires, Désiré Decourcelles, du 1er de ligne à Cambrai et Ovide Breux, du 27^e d'artillerie à Douai, venus en permission de quarante-huit heures, se rencontrèrent, dimanche vers onze heures du soir, à l'estaminet du Nouveau palais chinois, rue de Mouvaux, tenu par M. Arthur Seime.

Plusieurs de leurs camarades s'y trouvaient également et ce ne fut que vers onze heures et demie du matin qu'on songea à se séparer. Après avoir bien festoyé, encore ne se quittait-on que lorsque les agents arrivèrent pour dresser une contravention au cabaretier qui avait dépassé l'heure de la retraite.

Le second militaire Désiré Decourcelles habitant le chemin de la Makellerie est plus grièvement atteint. Il n'a reçu qu'une balle, mais celle-ci est entrée dans le ventre par le flanc gauche. Elle n'a pu encore être extraite. Son état inspire beaucoup d'inquiétude.

Les agents Arnoult et Coutenier ont été également sérieusement blessés.

Le premier a graves contusions et le second, Coutenier a l'œil presque sorti de l'orbite. Des scènes de ce genre, sans avoir la gravité de celle qui s'est produite lundi matin, se renouvelent fréquemment dans le quartier de la Makellerie.

NOUVEAUX DÉTAILS
Le soldat Désiré Decourcelles est mort à 9 heures du matin des suites de ses blessures.

LA « ROUBAISSENNIENNE » ET LA « TOURQUENOISE » A PARIS. — Nous recevons la dépêche suivante :

Paris, 10 juin.
Les concours de gymnastique, au polygone de Vincennes, a obtenu hier un très grand succès.

La Roubaissienne a concouru contre vingt des plus fortes sociétés.

Tourquennoise a lutté en troisième division. Les résultats ne seront connus que lundi soir. Nos sociétés ont été fort remarquées pour leur excellente tenue.

La Roubaissienne a été saluée au défilé par les applaudissements de la tribune d'honneur et du public.

Les pirates du commerce. — Nous apprenons sous-traité sérieux qu'une bande d'escrocs se propose d'exploiter, sous des dehors de négociants sérieux, les places de Roubaix et de Reims. Ces escrocs, de provenance exotique (ils s'adressent à Constantinople) comptent faire de faux, achats en tissus mérinos double et cachemire d'Ecosse.

Voici qu'on a découvert ces individus opérant. Ils visitent sans doute quelques maisons de la place et y font des achats qui seront soldés au comptant. Peut-être, après avoir quitté la ville, adresseront-ils de nouveaux ordres qui seront eux aussi payés régulièrement.

Or, les articles que nous indiquons sont très faciles à réaliser immédiatement avec de légères différences. L'association d'escrocs peut donc subir de graves pertes sans qu'on s'en aperçoive.

Nos fabricants et commissionnaires risquent, par conséquent, d'essayer de fortes pertes s'ils ne sont pas très prudents; ils risquent aussi, autre inconvénient très sérieux, d'avoir leurs produits, sur notre place, car les individus qui n'ont pas l'intention de payer, vendent au comptant, dès l'arrivée, pour se faire de l'argent et généralement à vil prix.

Il est donc indispensable que nos industriels s'entourent de tous les renseignements avant d'entamer de nouvelles relations avec Constantinople.

La fête de la Pentecôte a été célébrée dimanche avec toute la pompe qui convient à cette solennité, une des plus grandes de la liturgie catholique.

Dans toutes les paroisses ont eu lieu des nombreuses commémorations. Les offices ont été célébrés avec toute la pompe qui convient à cette solennité, une des plus grandes de la liturgie catholique.

UNE PREMIÈRE RIXE
Les civils sortirent d'abord et quelques minutes tard, les militaires les suivirent. Comme ces derniers étaient dans la rue, ils rencontrèrent un individu qui paraissait ivre, et qui faisait des moulinets avec sa canne.

L'un des militaires, Ovide Breux, passant à son côté, reçut un coup de canne sur la tête. Il prit le passant par le bras en le priant de passer son chemin et le poussa sur le côté. L'ivrogne se tomba, mais se relevant aussitôt, il injuriera le militaire en lui disant qu'il allait lui faire son affaire.

Ovide Breux revint alors sur lui ainsi que son camarade Désiré Decourcelle et une lutte s'engagea.

Les civils, amis des militaires, ayant entendu du bruit, se précipitèrent également à la rescousse et se mêlèrent à la bagarre dans laquelle l'ivrogne reçut nombre de coups de poing et de coups de pied.

Le malheureux criait de toutes ses forces *un secours ! à l'assassin !* mais les coups tombaient sur lui durs comme grêle.

RIXE AVEC LES AGENTS
Les agents Arnoult et Coutenier de service au quartier de la Makellerie furent attirés par les cris du malheureux ivrogne. Disons en passant que les agents étaient en civil.

Arrivant dans la rue de Mouvaux, ils aperçurent la bataille. voulant effrayer les combattants, ils tirèrent plusieurs coups de revolver à blanc et la bagarre parut se terminer.

Les militaires et leurs amis les civils, se retirèrent du côté du Blanc-Seau puis, bientôt d'un commun accord, ils revinrent sur les agents, en disant qu'ils ne craignaient pas des revolvers sans balle.

Les agents Arnoult et Coutenier leur crièrent : *Nous sommes de la police; faites attention !* Sans s'occuper de cet avertissement, toute la bande se rua sur les agents qui furent terrassés à leur tour et reçurent de graves blessures.

Ceux-ci firent alors usage de leur revolver et tirèrent au hasard.

LES BLESSURES
Les deux militaires furent atteints. L'un, Ovide Breux, qui demeure rue de Croix, au Blanc-Seau, a reçu quatre balles. La première n'a fait qu'érafler la région de l'estomac. Les autres se sont logées l'une dans la cuisse droite et les deux dernières dans la cuisse gauche en la traversant de part en part. Les balles ont pu être extraites.

Quoique graves les blessures d'Ovide Breux ne mettent pas sa vie en danger.

Les obsèques de Mlle Esther Lefebvre, la malheureuse victime de ce crime atroce ont eu lieu le 9 h. 1/2 à l'Eglise Notre-Dame, au milieu d'une foule émue et sympathique.

Les courses de Roubaix. sur l'hippodrome de Wattrelos, auront lieu dimanche 21 juillet, à trois heures. Le programme comprend cinq courses :

1^{re} course, prix du Moulin au trot monté, 1000 fr. 2^e course, prix des Amateurs (Hack et Hunters-Gentlemen Riders), 1000 fr.

3^e course, prix des Dames (Hack et Hunters-Gentlemen Riders), course de haies, 1000 fr. 4^e course, prix des membres protecteurs, au trot attelé (handicap par distance) international, 2000 fr. 5^e course, prix de Roubaix (steep-chase militaire de 2^e série), objet d'art, valeur 1000 francs.

Les courses seront rigies savoir : les courses au trot par le règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang; la course plate par le règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, et la course d'obstacles par le règlement de la Société des steep-chases de France.

Adresser les engagements : Pour les courses n° 1 (trot monté); 4 (trot attelé); 5 (Military) chez M. Heor Therbergien, rue du Château, 9, jusqu'au 9 juillet, à 4 heures du soir.

Pour la course n° 2 (hack), M. Madelaine, rue Scribe, 1 bis, à Paris, jusqu'au 9 juillet, à 4 heures du soir.

Pour la course n° 3 (haies), chez M. Guillemot, 1, rue Castiglione, à Paris, jusqu'au 9 juillet, à 4 heures du soir.

Le Concours hippique de Roubaix. — Voici le programme du Concours hippique de Roubaix, qui nous a été communiqué par M. Lecomte :

Journée du dimanche 23 juillet 1889. à une heure : Concours d'équippages et chevaux de traits, pour tous chevaux servant au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et à la culture, en nombre indéterminé (gratuit). — Première catégorie, attelages à trois chevaux et plus. — 1^{er} prix, médailles, plaques, flots de rubans et deux chevaux, 4^e médaille, catégorie, attelages à deux chevaux, 4^e médaille, plaques, flots de rubans et 15 francs à l'écurie; troisième catégorie, attelages à un cheval, le prix, médailles, plaques, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux deux heures et demie, concours d'équippages et chevaux de trait, sans condition d'âge ni de provenance. — Deuxième catégorie : Chevaux attelés seuls. (Entre : 10 francs par équipage) — 1^{er} prix, un objet d'art et 15 francs à l'écurie; 2^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 3^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 4^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 5^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 6^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 7^e, 8^e, 9^e et 10^e, prix de rubans.

Aux trois heures, courses au galop, sauts d'obstacles. Première épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités (c'est-à-dire sans gain de prix) devant un concours hippique en 1889, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux quatre heures, concours d'équippages et chevaux de trait, sans condition d'âge ni de provenance. — Deuxième catégorie : attelages à deux chevaux et plus. (Entre : 20 francs par équipage) — 1^{er} prix, un objet d'art et 15 francs à l'écurie; 2^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 3^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 4^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 5^e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie; 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e, prix de rubans.

Aux cinq heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Deuxième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux six heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Troisième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux sept heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Quatrième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux huit heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Cinquième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux neuf heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Sixième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux dix heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Septième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux onze heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Huitième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux douze heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Neuvième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux treize heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Dixième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux quatorze heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Onzième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux quinze heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Douzième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux seize heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Treizième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux dix-sept heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Quatorzième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux dix-huit heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Quinzième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux dix-neuf heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Seizième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux vingt heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Dix-septième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux vingt-et-une heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Dix-huitième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux vingt-deux heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Dix-neuvième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Aux vingt-trois heures, concours au galop, sauts d'obstacles. Vingtième épreuve. Prix d'ouverture pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haut de forme, flots de rubans et 10 francs à l'écurie.

Vandenbergh, vient d'être autorisée par arrêté préfectoral du 21 mai 1889.

La grève de la maison Serrure. — Nous avons annoncé dernièrement que les ouvriers de la maison Serrure, qui de Tourcoing, qui s'étaient mis en grève, avaient repris le travail le lendemain à la suite d'un accord entre eux et leur patron, devant le conseil des prud'hommes.

Voici dans quelles conditions les ouvriers ont consenti à rentrer dans la fabrique. Ils ont convenu devant le Conseil des prud'hommes que M. Serrure paierait les frais et ferait afficher un tarif au numéro fixé pour la fin de la semaine prochaine.

Pour le cas où les ouvriers n'accepteraient pas ce tarif, ils pourraient quitter le travail immédiatement.

Un accident, rue du Bois. — La rue du Bois a été mise, samedi, en émoi par un accident qui heureusement n'aura pas de suite fâcheuse.

Mlle Delphine, modiste, demeurant dans la rue, traînait chez elle. Elle ne fit pas attention à un camion qui descendait assez rapidement et fut bousculée par les chevaux qui le renversèrent.

Le cocher peu heureusement arrêté sa voiture et évita ainsi un terrible malheur.

Un témoin, qui travaillait dans la rue, releva Mlle Delphine qui conduisit chez un pharmacien qui lui prodigua les premiers soins et la reconduisit à son domicile.

Un médecin appelé à déclarer que les blessures n'étaient pas dangereuses. Mlle Delphine a été assez forte contusion à la tête, et quelques-unes moins graves au bras et aux jambes.

Un accident dans la rue Pellart. — Vendredi vers dix heures du matin, la servante M. Léon Dupire, occupée à nettoyer les vitres du premier étage, lorsque par suite d'un mouvement trop brusque, le banc sur lequel elle était perchée se renversa et Mlle Léon, tomba sur le plancher.

Dans sa chute, elle se fit une assez large blessure au front et à la mâchoire; elle se plaignait de douleurs dans le poignet.

M. Delannoy, pharmacien, lui a donné les premiers soins et un secours qui arriva quelque temps après la fit transporter à l'hôpital.

Un vol dans un estaminet de la rue Turgot. — Une cabaretière de la rue Turgot, Mme Sophie Wout, reçoit, samedi, vers quatre heures et demie du soir, la visite d'un gamin d'une dizaine d'années, qui lui demanda un verre d'eau. Mme Wout lui servit ce qu'il demandait et ne s'occupa pas davantage.

Quelques minutes plus tard, le même gamin revint dans l'estaminet et voyant que personne ne se présentait, il ouvrit le tiroir du comptoir et enleva une pièce de cinq francs. Le jeune voleur a pris la fuite.

Un accident s'est produit, samedi, vers sept heures du soir, dans la fabrique en construction de M. Motte, rue de la République.

Un menuisier, M. J. B. Justin, était monté sur une échelle lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 4m50.

Un docteur fut appelé et donna ses soins au blessé. Il constata une fracture de la clavicule et une luxation de l'épaule.

M. J. B. Justin est âgé de cinquante-sept ans; il a été transporté à son domicile, rue du Fort.

Les prévoyants de l'avenir. — Société civile de retraits, rue de la République, n° 1270 (Boulevard) s'est élevée pour le mois de juin 1889, pour un effectif de 640 sociétaires. — Situation générale de la société au 30 juin 1889, montants : 92,183 sociétaires, capital, 2 millions 783,017 fr. 50.

On peut s'inscrire le premier dimanche de chaque mois, de 10 h. à 1 h., dans chacun des bureaux de recette de la section.

</